



LEASYS

LE GUIDE DE RESTITUTION

Multimarque



1

DÉCOUVREZ LES ÉTAPES DE VOTRE RESTITUTION AVEC CE GUIDE



Votre Location Longue Durée chez Leasys se termine prochainement ? Il est temps de prévoir la restitution de votre véhicule.

Pour vous accompagner dans cette étape essentielle de votre contrat de Location Longue Durée, nous avons préparé ce document afin de vous guider pas à pas.

Vous y retrouverez les différentes étapes à respecter, les éléments à préparer et restituer, nos conseils sur d'éventuelles réparations à anticiper ou encore les règles de facturation selon les dommages relevés.

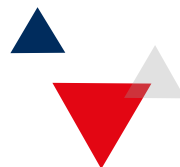
Ce guide vous apportera également les informations nécessaires pour prolonger ou renouveler votre contrat actuel avec Leasys et continuer à bénéficier de nos services.

Sommaire

Introduction	p.2
Avant la restitution	p.3
Le jour de la restitution	p.6
Après la restitution	p.7
Le Pass Restitution	p.8
Nous contacter	p.9

2

AVANT LA RESTITUTION



La prise de rendez-vous
est la première étape de la restitution
de votre véhicule.

Prenez rendez-vous via le lien ci-dessous avec notre inspecteur indépendant afin de planifier l'inspection et la restitution de votre véhicule dès 4 mois avant la date de fin de contrat et au minimum 30 jours ouvrés avant la date désirée :

[Demandez ici votre rendez-vous](#)

Restitution anticipée

Vous souhaitez restituer votre véhicule par anticipation*?

Faites-en la demande via le formulaire
de **votre espace client** :

[**Espace Client Leasys**](#)

*Selon le délai d'anticipation demandé et conformément à nos conditions générales, la proposition qui vous sera faite pourra comporter une indemnité de restitution anticipée (IRA).

2

AVANT LA
RESTITUTION**Conseils**

**Vous avez perdu votre certificat d'immatriculation
ou vous en avez été volé et votre restitution est bientôt prévue ?**

Merci de nous adresser rapidement une demande de duplicata à l'aide
du formulaire de contact disponible **dans votre espace client :**

Espace Client Leasys

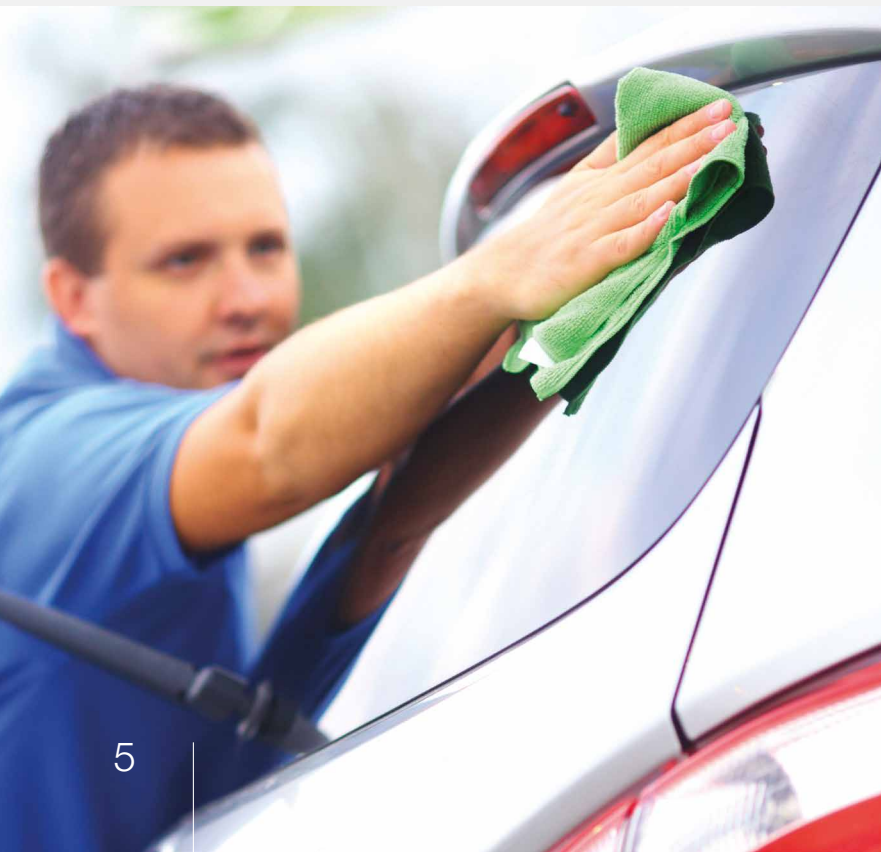
Ce document est indispensable à la restitution de votre véhicule.

LES ÉLÉMENTS À NOUS REMETTRE

- | | |
|---|--|
| ✓ Les clés
(double compris) | ✓ Le certificat
d'immatriculation
(si non conservé par votre loueur) |
| ✓ Tous les
équipements
d'origine | ✓ Les notices d'utilisation |
| ✓ Le carnet d'entretien
complété | ✓ Le récépissé
du contrôle technique
(en cours de validité) |

2

AVANT LA RESTITUTION



Le check up du véhicule

Votre véhicule doit être rendu selon des critères définis contractuellement avec Leasys.

En cas de dommages, dégradations ou usures supérieures à la tolérance, nous vous recommandons d'effectuer les réparations en amont de la restitution chez un professionnel afin d'éviter des frais liés à une prise en charge par Leasys.

Pour évaluer l'usure de votre véhicule vous avez la possibilité de vous reporter aux **règles de tolérance** mises à jour régulièrement par Leasys et consultables à tout moment ici :

<https://www.leasys.com/fr/francais/documents-utiles>



Avenant

Vous souhaitez prolonger la durée de votre contrat actuel ?

Faites-en la demande jusqu'à 30 jours avant la fin de votre contrat via le formulaire de **votre espace client** :

[**Espace Client Leasys**](#)

3

LE JOUR DE LA RESTITUTION



L'e-PV

La restitution du véhicule sera actée par la création d'**un procès-verbal électronique**. Ce dernier est un transfert de responsabilité entre vous et Leasys ou vous et le point de vente de restitution et détaille **la date de restitution et le kilométrage du véhicule**.

Ce document détaille également **la présence des éléments que vous devez présenter le jour de la restitution (voir p.4)**.

Pensez à récupérer vos affaires personnelles (chargeurs, support de téléphone, etc.) avant de restituer votre véhicule.



Arrêt des loyers

Vos loyers **seront arrêtés à la signature de cet e-PV**

Rapport d'inspection

L'inspection de l'état intérieur et extérieur du véhicule sera effectuée par un inspecteur indépendant. **Celle-ci donnera lieu à un rapport d'inspection illustré et à d'éventuels frais de remise en état du véhicule.**

Leasys vous recommande de **prendre rendez-vous avec l'inspecteur et d'assister pleinement à l'inspection et aux prises de photo correspondantes (voir p.3).**

4

APRÈS LA RESTITUTION



L'e-PV

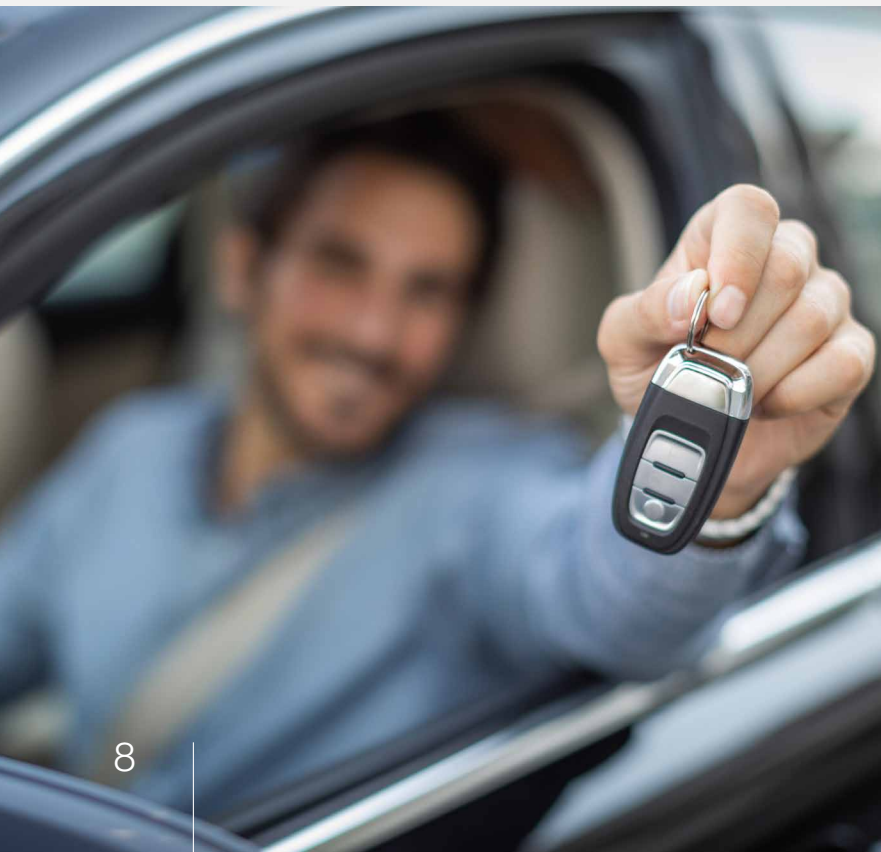
Une fois votre véhicule restitué et l'inspection faite, vous recevrez **votre rapport d'expertise illustré** sous 6 jours maximum.

Vous y trouverez les éventuels frais de remise en état pour lesquels vous serez facturés le cas échéant.

Pour toute réclamation sur ces frais, vous pouvez vous adresser par e-mail à notre service dédié :

contactclient@leasys.com

5

**LE PASS
RESTITUTION****Le Pass Restitution**

Lors de votre renouvellement, pensez à souscrire au **Pass Restitution** qui, tout au long de votre contrat, vous permet de constituer une provision afin de régler, au moment de sa restitution, les éventuels frais de remise en état du véhicule.



Le jour de la restitution, si le montant de cette provision cumulée est :

- **INFÉRIEUR AUX FRAIS DE REMISE EN ÉTAT,**
vous devrez régler la différence,
- **ÉGAL AUX FRAIS DE REMISE EN ÉTAT,**
alors les deux montants se compenseront,
- **SUPÉRIEUR AUX FRAIS DE REMISE EN ÉTAT,**
alors la différence vous sera reversée dans le mois suivant la restitution du véhicule.

En cas de sinistre total ou vol du véhicule, sous réserve que l'assureur prenne en charge les conséquences de ce sinistre ou de ce vol, Leasys vous reversera le montant des sommes provisionnées.

Vous avez la possibilité de souscrire au **Pass Restitution** dès la signature de votre contrat ou au plus tard 12 mois avant sa fin en contactant nos conseillers Leasys au :

09 75 18 54 66

6

NOUS
CONTACTER

Chargés de clientèle

Les conseillers de Leasys sont à votre écoute
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 sans interruption
(hors jours fériés).

Ils sauront vous renseigner sur toutes les questions
liées à votre contrat et à la restitution de votre véhicule au :

09 75 18 54 66



www.leasys.com

POUR EN
SAVOIR
PLUS
SCANNEZ
CE CODE

